

1939, alors que les premiers marchés furent conclus et que les contingents furent imposés pour la première fois, ces contingents furent imposés à tous les apprêteurs, à tous les bouchers, etc. La quantité qui pouvait être achetée sur le marché extérieur était restreinte. Il y a eu du coulage dans le marché intérieur, pendant tout le temps de la guerre. Les gros exportateurs de salaisons étaient soumis au contingentement, de sorte qu'ils ne pouvaient fournir tous les clients qu'ils avaient approvisionné jusque là. Ils furent dans l'impossibilité de le faire, de cette date-là jusqu'au 22 octobre.

D. Qu'arriva-t-il alors? Du marché noir? — Je ne dirai pas qu'il y eut du marché noir. On dit qu'il y a eu quelque chose de semblable.

M. FLEMING: Vous l'avez entendu dire?

Le TÉMOIN: J'en ai entendu parler. Ce sont des oui-dire, naturellement.

M. Lesage:

D. Si les petits marchands renchérisaient sur le prix d'exportation, il n'y a qu'une raison à cela: c'est qu'il y avait un marché noir dans ce commerce.—R. Si vous le voulez, très bien.

D. Admettez-vous que c'est cela qui s'est passé?—R. J'ai prêté serment. Je n'irai pas jurer qu'il y avait un marché noir, quand je ne le sais pas. On dit qu'il y en avait un, mais je ne suis pas venu en contact avec ce marché et je ne sais rien du tout à son sujet; aussi je ne peux rien dire.

D. Très bien, mais la seule conclusion logique, c'est qu'il y avait un marché noir.—R. Je crois que la conclusion est logique.

D. Qu'est-il arrivé—R. Si cela ne vous fait rien, j'aborderai un autre point.

D.. Très bien, allez-y.—R. Ce contingent a été imposé à ces exportateurs de salaisons pendant toute la guerre. Ils ne purent pas fournir les détaillants qu'ils avaient comme clients, et ils les perdirent. Les compères du prétendu marché noir firent leur apparition et s'approprièrent ces clients. Mais, après le 22 octobre, une fois le contingentement disparu et le plafond des prix retiré, ils (ces exportateurs de salaisons) purent alimenter à leur gré le marché intérieur. Il est tout naturel que ces gens aillent repêcher quelques-uns des clients qu'ils ont perdus, leur faut-il probablement payer pour cela 25c. de plus par porc; c'est un moyen d'y arriver.

D.C'est cela. C'est ce que les gros propriétaires de salaisons ont fait. Afin de reconstituer leur commerce, ils ont payé un prix qu'aucun petit marchand ne pouvait payer.—R. Probablement.

D. Peut-être qu'ils ont travaillé, pour ainsi dire, à leur propre ruine, ces petits compères.—R. Je ne crois pas qu'il y ait un seul propriétaire authentique de salaisons destinées à l'intérieur qui était dans les affaires au début de la guerre et qui ait été mis dans l'obligation d'abandonner les affaires.

M. FLEMING: A-t-il dit "qui sera"?

M. LESAGE: Non, "qui ait été".

M. THATCHER: J'accepte les conclusions de M. Lesage; je crois que.....

M. LESAGE: Je n'ai pas tiré de conclusions. J'ai posé des questions. C'est vous qui tirez des conclusions. Oui, c'est vous, monsieur Thatcher.

Le PRÉSIDENT: Gardons-nous de tirer des conclusions avant d'avoir fini d'entendre les témoignages.

M. LESAGE: Je posais des questions.